

DEUX OU TROIS CHOSES...

TANT QU'IL EST ENCORE PERMIS DE PENSER TOUT HAUT...

Je ne sais plus quoi dire, quels arguments avancer. Depuis plus de six mois, je crois que tout a été dit, commenté, expliqué. Nous avons choisi de parler Droit, parole donnée et confirmée par décision de Justice, nous avons fait confiance à cette dernière. Jusqu'au 30 juin, nous avons espéré qu'elle allait se ressaisir et confirmerait son indépendance par rapport au pouvoir politique. Eh bien, non ! Il faut se résoudre à voir les choses en face et nos illusions de républicains s'envoler... Se résoudre à voir notre France comme elle est et non comme elle prétend être : une caricature de démocratie aux institutions bien mal en point pour ne pas dire moribondes.

Que trouver de plus à dire que ce que nous répétons inlassablement depuis des mois de façon mesurée, citoyenne et pacifique ? Les écrivains ont l'angoisse de la page blanche mais celle que nous avons sous les yeux est très noire et bien plus terrifiante. N'importe quel « politique » à l'esprit aiguisé aurait compris qu'il fallait la tourner au plus vite sous peine de voir naître une encyclopédie monstrueuse. N'importe lequel, sans doute, mais pas les nôtres. Notre gouvernement en place préfère avoir l'esprit mercantile, faire du troc et cela ne le gêne absolument pas de broyer une ou plusieurs vies si en échange il obtient un gros marché avec l'Italie. Il appelle cela les Lois Internationales. Rien à fiche des dégâts collatéraux !

Nous, nous défendons Cesare Battisti car nous défendons le Droit français. Cesare Battisti a bénéficié de la « doctrine Mitterrand » certes mais deux décisions de Justice ont enfoncé le clou et refusé son extradition. Une seule eût suffi pourtant si la Loi avait été respectée à la lettre ! En 1991, la Justice française avait tranché, il ne fallait plus y revenir ! Mais Berlusconi veut Battisti alors les marchandages vont bon train...

A toi qui sais tout et qui penches pour un retour en Italie de Battisti et un nouveau procès en sa présence, il m'est facile de répondre que lui aussi l'aurait souhaité mais la loi italienne ne le prévoit pas dans le cas d'un procès par contumace. Si Battisti est extradé, il partira directement purger sa peine d'emprisonnement à perpétuité. Cela semble difficile à croire, pourtant à l'heure des « lois internationales » dont on nous rebat les oreilles, l'Italie de monsieur Berlusconi fonctionne encore avec des lois votées par Mussolini et inchangées depuis.

A toi qui admets sans sourciller que ce terroriste de Battisti doit être remis à l'Italie pour être incarcéré à vie, je demande si tu es pour la peine de mort. Je te vois déjà faire de grands gestes de dénégation pour repousser l'image de cette horreur que j'ai le culot de t'imputer. Je t'entends d'ici pousser de grands cris pourtant j'ai raison : celui qui demande l'application de la peine à perpétuité est pour la peine de mort, la pire qui soit, une mort lente et douloureuse.

Sais-tu comment cela se traduit dans les faits ? La peine à perpétuité en Italie commence par deux ans d'isolement total dans une cellule coupée du monde et des saisons, sans promenade, sans parler, sans contact, sans courrier, sans nouvelle. Une fois par semaine, le détenu a droit à un livre et une feuille de papier... Seuls les chinois ont fait mieux dans le raffinement des supplices. Pour Cesare Battisti comme pour le commun des mortels, c'est la mort assurée aux termes de mille tourments.

Il serait plus humain de tirer une balle dans la tête à un condamné de la sorte. Plus charitable et plus chrétien ! On achève bien les chevaux là-bas, les Irakiens chez eux et les chiens à Bordeaux...

A toi qui es tellement absorbé par tes propres problèmes, des fins de mois qui commencent de plus en plus tôt et qui ne comprends pas pourquoi il y a une telle mobilisation pour « ce rital », je voudrais juste rappeler que de tout temps le pouvoir a cherché à diviser pour tirer son épingle du jeu. Aujourd'hui, des foyers sont ouverts un peu partout et les

brèches sont nombreuses. Ne te laisse pas abuser et reste vigilant. Le cas Cesare Battisti nous concerne car il est avant tout franco-français. En prenant sa défense c'est notre avenir de français que nous défendons. Quelle France voulons-nous laisser à nos enfants? Celle qui a vu naître les Droits de l'Homme ou celle qui les brade? Celle qui peut assurer à chaque citoyen une Justice équitable et indépendante ou celle qui l'en dégoûte?

Je ne sais quel marchandage ignoble a pu être passé au bord de la magnifique villa méditerranéenne des époux Berlusconi où il arrive d'apercevoir certains ministres français...

Je ne sais quel pitoyable secret détient monsieur Berlusconi pour avoir fait plier notre Président de la République qui, il y a quelques années demandait à son Premier Ministre Juppé de faire établir des papiers français à Cesare Battisti.

Je ne sais ce qui pousse monsieur Perben à fouiller dans les ordures d'une Histoire encore trop fraîche. A trop chercher, il arrive que l'on fasse des trouvailles gênantes... Dans tous les cas les relents et effluves que l'on libère flottent longtemps dans l'air et s'infiltrent partout surtout lorsqu'ils sont entretenus et relayés par le silence assourdissant de certaines formations dites d'opposition! Il se peut que vous ressentiez encore cette puanteur jusque dans les prochains isoloirs...

Ce que je sais avec certitude, c'est que le monde apprend jour après jour ce qu'est un terroriste. Que ceux d'hier dont la tête était mise à prix et dits pour le moins infréquentables sont aujourd'hui les acteurs incontournables de la nouvelle donne géopolitique. En ce moment, le tribunal International de La Haye juge non pas un terroriste mais un grand criminel couvert de sang. Celui là ne sera sans doute jamais fréquentable, pourtant le Tribunal, craignant pour sa vie, ne le livrera pas à son pays. Pourquoi Milosevic bénéficie-t-il d'un traitement et d'attentions que l'on refuse à Cesare Battisti?

Ce que je sais avec certitude c'est que Cesare Battisti n'est pas le terroriste que l'on dit. Si sa culpabilité ne faisait aucun doute, l'ambassade d'Italie n'aurait pas eu besoin de salarier à temps plein un quarteron de pseudo intellectuels français qui depuis des mois déploient une énergie vindicative tant en France que dans les médias italiens pour en faire la bête sanguinaire dont monsieur Berlusconi a besoin.

Ce que je sais aussi c'est que tout journaliste qui se respecte aurait dû depuis longtemps refuser d'accepter les communiqués imposés par cette cellule et estampillés Ministère de la Justice.

Ce que je sais surtout c'est que ceux qui défendent Cesare Battisti peuvent sans honte relever la tête et être fiers de leur engagement. Il ont pour eux, le Droit et les Lois françaises. Patience, l'Histoire aussi sera un jour de leur côté et leur donnera raison!

Lucie Abadia
historienne

